



EXTRAIT

Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 2 juin 2025

Présidence : Madame Fabienne BOLAY

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la Municipalité et les différentes commissions,

Décide

- **D'accepter le préavis municipal N° 01/2025 – Comptes 2024,**
- **D'accepter le préavis municipal N° 02/2025 – Arrêté d'imposition 2026,**
- **D'accepter le préavis municipal N° 03/2025 – Rénovation du hangar à pare-neige**
- **D'accepter le préavis municipal N° 04/2025 – Remplacement des lampadaires de l'éclairage public**

ainsi délibéré en séance du 2 juin 2025.

La Présidente

Fabienne Bolay



La secrétaire

Laetitia Dutoit